

# 1 FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

## LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA

### MOSTAGANEM



N°

12

? ??

? ??

DATE

01.02.2024

Pour le Bien du Football  
Il faut toujours

- ù Jouer pour gagner
- ù Jouer avec sportivité
- ù Observer les lois du jeu
- ù Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ù Accepter la défaite avec dignité
- ù Promouvoir les intérêts du football
- ù Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ù Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ù Dénoncer les personnes qui essayent de porter préjudice à notre sport
- ù Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

Tél et FAX : 045.41.31.41

Email : [lfwmosta@gmail.com](mailto:lfwmosta@gmail.com)

Site Internet : [www.lfwmosta.com](http://www.lfwmosta.com)

**COMMISSION DE DISCIPLINE**

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°10

SEANCE DU : 29.01.2024

- Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... BOUSHABA AHMED
- Ø HAMCHERIF Abed.....SECRETAIRE

**ORDRE DU JOUR**

**1. Courrier**

**2. Traitement des affaires.**

=====

**AMENDES**

**ARTICLE : 133 SENIORS**

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

=====

**ARTICLE : 109 JEUNES**

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif

=====

**Article 142 :      responsabilité du décompte des sanctions**

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

## Article 144 : ANNULATION DE LA SACTION

Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (03) infligés à un joueur avant la date du 1<sup>er</sup> match de la phase retour sont annulés. La sanction pour un match ferme relative à quatre (04) avertissements infligés à un joueur reste maintenue, et elle est reportée à la phase retour

**1. Courrier:**

- Ø B.O. N°11 LFWMOSTAGANEM.....Remerciements
- Ø Lettre du club : FCBA ACHAACHA concernant réserves sur joueurs suspen .....Pris note
- Ø Lettre du club : IRBS SIRAT concernant recours sur sanctions.....Pris note

**2. Audience:**

- Ø Néant

**3. Affaires à traiter**

**REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS**

**AFFAIRE N°22/**

**RENCONTRE : FCBA / W.M. SENIORS DU : 23.01.2024/**

**RESERVES SUR JOUEURS SUSPENDUS**

Réserves sur joueurs suspendus introduites par le club : FCBA ACHAACHA rencontre FCBA / W.M. SENIOR DU : 23.01.2024

En la forme, Recevable

**RECLAMATION + ORDRE DE VERSEMENT BEA N°413200 DU 24.01.2024 TRANSMIS A LA LIGUE LE 24.01.2024 SOUS N°213 LFWM/2024/**

**Dans le fond :**

**Attendu :** Que l'équipe du FCBA ACHAACHA formule et confirme les réserves sur les joueurs suivants de l'équipe W.M. Mostaganem aux motifs qu'ils sont suspendus et qu'ils ne peuvent pas prendre part à la rencontre citée en objet.

**Attendu :** Que dans les réserves le club réclamant affirme que les joueurs :

- Ø LATIGUI Mohamed Amine lic n°23W27J0337 DOS 10 à été sanctionné par (08) matchs fermes parue dans l'affaire n°249 DU BO N°26 DU 21.03.2023 saison sportive : 2022/2023.
- Ø MEHAL Lakhdar lic n°23W27J0335 DOS 07 à été sanctionné à (07) sept matchs fermes parue dans le reliquat des sanctions saison : 2022/2023. BO N°41 DU 04.07.2023.

**Attendu :** Que suites aux recherches effectués il ressort ce qui suit, à savoir :

- Ø Le joueur LATIGUI Mohamed amine a été effectivement sanctionné par (08) huit matchs fermes et qui a fait l'objet d'un rectificatif au sujet de la sanction parue dans le B.O. N°02 DU : 08.11.2023 que le joueur est sanctionné de (04) quatre matchs fermes au lieu de (08) huit matchs fermes.
- Ø Alors que le joueur MEHAL Lakhdar a été effectivement sanctionné de (04) Quatre matchs fermes en sus de la sanction initiale soit au total (07) sept matchs fermes lors de l'affaire n°51 DU BO N°34 en date du : 18.05.2023 saison : 2022/2023.

**Attendu :** Que suite aux décomptes effectués par la Commission de discipline il a été révélé ce qui suit :

**Décompte joueur LATIGUI Mohamed :**

20ème journée	21.03.2023	rencontre WM/JSA	Na pas participé.....1 <sup>er</sup> MATCH
21ème journée	24.03.2023	rencontre CRBTOU /WM	partie non jouée.
22ème journée	28.04.2023	rencontre W.M/IRBSAF	n'a pas participé. 2ème MATCH
23ème journée	06.05.2023	rencontre ELSBA / W.M	n'a pas participé. 3ème MATCH
24ème journée	12.05.2023	rencontre W.M. / NAF	n'a pas participé. 4ème MATCH

**Décompte joueur MEHAL Lakhdar :**

1ere journée	24.11.2023	rencontre : WM /CRBTAZ	n'a pas participé : 1 <sup>ER</sup> MATCH
2ème journée	02.12.2023	rencontre : ASAM / WM	n'a pas participé : 2ème MATCH
3ème journée	09.12.2023	rencontre : WM/ELSBA	n'a pas participé : 3ème MATCH
4ème journée	15.12.2023	rencontre : IRBSAF/ W.M	n'a pas participé : 4ème MATCH
5ème journée	29.12.2023	////////////////////	W.M. EXEMPT
6ème journée	06.01.2024	ESB / WM	A participé..... 5ème MATCH
7ème journée	12.01.2024	CRBTOUAH / WM	partie non jouée
8ème journée	19.01.2024	W.M / GRBS	A participé .....6ème MATCH
9ème journée	23.01.2024	FCBA / W.M.	A participé.....7émé MATCH

PAR CES MOTIFS : LA COMMISSION DE DISCIPLINE DECIDE :

- Match perdu par pénalité de l'équipe : W.M. Mostaganem tout en attribuant le gain du match à l'équipe du : FCBA ACHAACHA par le score de trois (03) buts à zéro (00).
- défalcation de trois (03) points pour l'équipe W.M.Mostaganem.
- Quatre (04) matchs fermes de suspension en sus de la sanction initiale au joueur MEHAL Lakhdar lic n°23W27J0335 du club : W.M. Mostaganem DOS N°07 (soit au total : 04+07=11) (Onze matchs de suspension fermes).
- Six (06) mois de suspension fermes de toute fonction officielle pour le responsable concerné le Président du club : W.M. Mostaganem.
- Six (06) mois de suspension fermes de toute fonction officielle pour le secrétaire du club : W.M. MOSTAGANEM
- Une amende de : (10.000 DA) Dix mille dinars infligée au club : W.M. Mostaganem  
Art : 94 alinéa-2 RG/FAF et transmet le dossier à la commission compétente.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°23./

RENCONTRES : WRBM / CRK DU : 19.01.2024/ catégories U19/U17/U15/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans ses rapports le non déroulement des rencontres (WRBM / CRK) catégories U19/U17/U15 du : 19.01.2024 au stade de MESRA suite à l'absence des équipes : U19/U17et U15 du club : WRBM Mesra, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Matchs perdus par pénalité à l'équipe WRBM MESRA des catégories (U19/U17et U15) tout en attribuant le gain des matchs à l'équipe du : CRK KRECHICHE des catégories (U19/U17 et U15) par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente.

AFFAIRE N°24./

RENCONTRES : ESB / IRBSAF-SAF DU : 20.01.2024/ catégories U19/U17/U15/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans ses rapports le non déroulement des rencontres (ESB / IRBSAF) catégories U19/U17/U15 du : 20.01.2024 au stade de SOUR suite à l'absence des équipes : U19/U17et U15 du club : IRBSAF-SAF, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Matchs perdus par pénalité à l'équipe : IRBSAF-SAF des catégories (U19/U17et U15) tout en attribuant le gain des matchs à l'équipe du : E.S.B. SIDI BELAATAR des catégories (U19/U17 et U15) par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente.

AFFAIRE N°25./

RENCONTRES : IRBSL / ELSBA DU : 20.01.2024/ catégories U19/U17/U15/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans ses rapports le non déroulement des rencontres (IRBSL / ELSBA) catégories U19/U17/U15 du : 20.01.2024 au stade de: SIDI LAKHDAR suite à l'absence des équipes : U19/U17et U15 du club : ELSBA ACHAACHA, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Matches perdus par pénalité à l'équipe : ELSBA ACHAACHA des catégories (U19/U17et U15) tout en attribuant le gain des matchs à l'équipe du : IRBSL SIDI LAKHDAR des catégories (U19/U17 et U15) par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente.

---

AFFAIRE N°26./

RENCONTRES : FCBA / JSA DU : 20.01.2024/ catégories U19/U17/U15/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans ses rapports le non déroulement des rencontres (FCBA / JSA) catégories U19/U17/U15 du : 20.01.2024 au stade de : ACHAACHA suite à l'absence des équipes : U19/U17et U15 du club : JSA ACHASTA, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Matches perdus par pénalité à l'équipe : JSA ACHASTA des catégories (U19/U17et U15) tout en attribuant le gain des matchs à l'équipe du : FCBA ACHAACHA des catégories : (U19/U17 et U15) par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente.

---

AFFAIRE N°27./

RENCONTRE : NRBAN / HCS DU : 20.01.2024/ catégorie U17/

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre (NRBAN / HCS) catégorie (U17) du : 20.01.2024 au stade de : BENYAHY suite à l'absence de L'équipe : (U17) du club : NRBAN NOUISSY, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe : (U17) du club : NRBAN AIN NOUISSY tout en attribuant le gain de match à l'équipe (U17) du club : HCS STIDIA de LA catégorie (U17) par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente.

AFFAIRE N°28./

RENCONTRES : CRBTOUAH / NARE DU : 20.01.2024/ catégories U19/U15/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans ses rapports le non déroulement des rencontres (CRBTOUAH / NARE) catégories (U19/U15) du : 20.01.2024 au stade de : MANSOURAH suite à l'effectifs réduits des équipes :(U19 et U15) du club : CRBTOUAHRIA, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Matchs perdus par pénalité à l'équipe : CRBTOUAHRIA des catégories (U19/ U15) tout en attribuant le gain des matchs à l'équipe du : NARE ENAROU des catégories : (U19 /U15) par le score de trois (03) buts à zéro (00).et transmet le dossier à la Commission compétente.

---

AFFAIRE N°29./

RENCONTRE : IRBF / GRBS DU : 20.01.2024/ catégories (U19)/

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre (IRBF/GRBS) catégorie (U19) du : 20.01.2024 au stade de : FORNAKA suite à L'arrivée tardive de L'équipe : (U19) du club : GRBS SOUAFLIA, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe : (U19) du club : GRBS SOUAFLIA tout en attribuant le gain du match à l'équipe (U19) du club : IRBF FORNAKA de la catégorie (U19) par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente.

---

AFFAIRE N°30. /

RENCONTRE : UGSA / ASSO DU : 27.01.2024/ catégories (U19)/

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre (UGSA/ASSO) catégorie (U19) du : 27.01.2024 au stade de : SIDI ALI suite à L'absence de L'équipe : (U19) du club : ASSO SIDI OTHMANE, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe : (U19) du club : ASSO SIDI OTHMANE tout en attribuant le gain de match à l'équipe (U19) du club : UGSA SIDI ALI de la catégorie (U19) par le score de trois (03) buts à zéro et transmet le dossier à la Commission compétente.

AFFAIRE N°31/

RENCONTRE ARBK / CSANS DU 19.01.2024 (U19) /

Partie arrêté à la 84mn de jeu

- Vu les pièces versées au dossier,
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre Directeur.

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport l'arrêt définitif de rencontre ARBK/CSANS U19 DU 19.01.2024 au stade : KHEIR EDDINE suite à l'agression subie de deux joueurs de l'équipe du club : ARBK KHEIR EDDINE à l'encontre de l'officiel du match (Arbi e).

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- Ø Match perdu par pénalité à l'équipe U19 du club ARBK K INE tout en attribuant le gain du match à l'équipe U19 du club : CSANS SALAMANDRE par le score de trois (03) buts à zéro (00) et transmet le dossier à la Commission compétente Art 56 REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES.

---

AFFAIRE N°32./

RENCONTRES : ELSBA / FCBA DU : 23.01.2024/ catégories U17/U15/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs
- Vu les rapports de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans ses rapports le non déroulement des rencontres (ELSBA / FCBA) catégories (U17/U15) du : 23.01.2024 au stade de : ACHAACHA suite à l'absence des équipes : (U17 et U15) du club : FCBA ACHAACHA, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

Matchs perdus par pénalité à l'équipe : FCBA ACHAACHA des catégories (U17/ U15) tout en attribuant le gain des matchs à l'équipe du : ELSBA ACHAACHA des catégories : (U19 /U15) par le score de trois (03) buts à zéro (00).et transmet le dossier à la Commission compétente.

---

AFFAIRE N°33/

RENCONTRE IRBEH / IRBF DU 26.01.2024 (U19) /

Partie arrêtée ( Bagarres et jets projectiles)

- Vu les pièces versées au dossier,
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre Directeur.

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport l'arrêt définitif de la rencontre IRBEH/IRBF U19 DU 26.01.2024 au stade de : BENYAHY suite à la bagarre entre deux joueurs des deux équipes et les jets de projectiles (pierres) sur le terrain par les supporteurs du club : IRBEH.

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

Match perdu pour les deux équipes de la catégorie U19 à savoir (IRBEH et IRBF) une amende de CINQ MILLE DINARS (5000 DA) est infligée aux deux clubs (IRBEH et IRBF) art 99 alinéa 3 règlement championnat jeunes FAF et transmet le dossier à la commission compétente.

Affaire N°34/

Au sujet du troisième forfait  
Catégorie (U19) CRBTOUAHRIA

Attendu/ Que l'équipe de catégorie U19 du club CRBTOUAHRIA qui a enregistré son troisième forfait délibéré au cours de la saison sportive 2023/2024 des rencontres non jouées suite à :

- ✓ Absence sur terrain de la rencontre CRBTOUAH / ESB BELATTAR du 30.12.2023 au stade de MANSOURAH : 1er match
- ✓ Absence sur terrain de la rencontre CRBTOUAH / ASAM du 13.01.2024 au stade de MANSOURAH 2ème MATCH.
- ✓ Effectif réduit sur le terrain de la rencontre CRBTOUAH/NARE du 20.01.2024 au stade de MANSOURAH : 3ème MATCH.

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- ✓ Une défalcation d'un (01) point au club CRBTOUAHRIA de la catégorie senior du tableau de classement Division Pré-Honneur.
  - ✓ Une amende de quinze milles (15000 DA) infligé au club CRBTOUAHRIA Circulaire n°004 DU 15.11.2023 FAF. Et transmet le dossier à la commission compétente.
- 

Affaire N°35/

Au sujet du troisième forfait  
Catégorie (U15) CRBTOUAHRIA

Attendu/ Que l'équipe de catégorie (U15) du club CRBTOUAHRIA qui a enregistré son troisième forfait délibéré au cours de la saison sportive 2023/2024 des rencontres non jouées suit à :

- ✓ Absence sur terrain de la rencontre CRBTOUAH / ESB BELATTAR du 30.12.2023 au stade de MANSOURAH : 1er match/
- ✓ Effectif réduit sur le terrain de la rencontre NRBS/CRBTOUAH du 06.01.2024 au stade de SIRAT : 2ème MATCH./
- ✓ Absence sur terrain de la rencontre CRBTOUAH / ASAM du 13.01.2024 au stade de MANSOURAH 3ème MATCH./

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- ✓ Une défalcation d'un (01) point au club CRBTOUAHRIA de la catégorie senior du tableau de classement Division Pré-Honneur.
  - ✓ Une amende de quinze mille (15000 DA) infligé au club CRBTOUAHRIA Circulaire n°004 DU 15.11.2023 FAF. et transmet le dossier à la commission compétente.
-

# I.DISCIPLINES

## RECTIFICATIF

Toutes les amendes portées au B.O. N°11 DU 25.01.2024 de la rubrique des règlements et qualifications des jeunes catégories à partir de l'affaire n°06 jusqu'à l'affaire n°18 ne sont pas pris en considération et qui soient annulées.

A ce titre, nous informons tous les clubs que la circulaire n°004 DU 15.11.2023/FAF stipule qu'à partir du forfait de trois (03) rencontres non jouées de chaque catégorie à savoir que la sanction est comme suit :

- Ø Défalcation d'un (01) point à l'équipe senior du club fautif.
- Ø Amende de quinze mille dinars (15000 DA).

## DIVISION HONNEUR SENIORS MATCHS RETARDS

### GROUPE : .A.

<u>AFFAIRE N°99</u> RENCONTRE : IRBS / IRBSL SENIORS DU : 26.01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BOUICH	AHMED	J1025	07	IRBS	<u>JOUEUR EXPULSE POUR INSULTE ENVERS OFFICIEL DE MATCH (ASSISTANT) :</u> QUATRE (04) MATCHS DE SUSPENSION FERMES+AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS ART 112 RG/FAF
STAILI	MOHAMED ABDELMOIMEN	J0680	21	IRBSL	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
MOUSSAOUI	HADJ MILOUD	J0678	04	IRBSL	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BOUFERMA	SOUFYANE	J0679	24	IRBSL	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BOUICH	HASSIB	J0856	02	IRBS	<u>JOUEUR AVERTI:</u> CAS=AVERTISSEMENT
SENHADJI	ELHOUARI	J2317	05	IRBSL	<u>JOUEUR AVERTI:</u> CAS=AVERTISSEMENT

DIVISION HONNEUR  
GROUPE : .B.

<b>AFFAIRE N°100</b> RENCONTRE : HCS / UGSA SENIORS DU :27 .01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BENAMAR	HABIB	J0942	31	HCS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
BENAMER	ABDALLAH	J0830	05	HCS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KIES	AHMED	J0316	07	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
MOUSSA	WALID	J0780	26	UGSA	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS :

Absence entraineur du club : UGSA SIDI ALI (1ERE INFRACTION)

Ø AMENDE DE (20.000 DA) VINGT MILLES DINARS INFLIGE AU CLUB : UGSA SIDI ALI RG/FAF 2023/2024

DIVISION PRE-HONNEUR

<b>AFFAIRE N°101</b> RENCONTRE : CRBTOUAH / GRBS SENIORS DU : 26 .01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
GHALI	OMAR	J0308	08	GRBS	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
LAGRAA	FAWZI	J1201	07	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BENHAMAMOUCHE	MOHAMED	J1312	03	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
GOUAICH	ABDALLAH	J1232	18	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS

JETS DE DIVERS PROJECTILS (PIERRES) sur le terrain par les supporteurs du club : CRBTOUAHRIA

Ø 1<sup>ERE</sup> INFRACTION : AMENDE DE (10.000 DA) DIX MILLE DINARS INFLIGE AU CLUB : CRBTOUAHRIA CIRCULAIRE N°954 DU : 02.10.2019 FAF.

<b>AFFAIRE N°102</b> RENCONTRE : ESB / FCBA SENIORS DU : 26 .01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
TOUATI	LAKHDAR	J0391	04	ESB	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
BENAMMAR	KHALED	J0192	05	FCBA	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

<b>AFFAIRE N°103</b> RENCONTRE : ELSBA / CRBTAZ SENIORS DU : 26.01.2024					
<u>AUTRES DECISIONS :</u>					
<u>ABSENCE ENTRAINEUR DU CLUB : ELSBA ACHAACHA :</u>					
Ø AMENDE DE : (30.000 DA) TRENTE MILLE DINARS POUR UNE CINQUIEME INFRACTION					

**AFFAIRE N°104** RENCONTRE : WM / JSA SENIORS DU : 27.01.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
CHAMOUMA	OMAR	J0281	03	JSA	<u>JOUEUR EXPULSE POUR INSULTE ET MENACE ENVERS OFFICIEL DE MATCHS :</u> Deux (02) MATCHS FERMES DE SUSPENSION+DEUX (02) MATCHS AVEC SURSIS+AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS ART 121 ET 141 DE RG/FAF
CHAMOUMA	OMAR	J0281	03	JSA	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLES DINARS INFLIGE AU JOUEUR JSA ACHASTA CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
KRIM	ABDELHADI	J0333	04	WM	<u>JOUEUR AVERTI:</u> CAS=AVERTISSEMENT
MEHAL	LAKHDAR	J0335	07	WM	<u>JOUEUR AVERTI:</u> CAS=AVERTISSEMENT
AZIRIA	BAGHDAD	J0361	11	JSA	<u>JOUEUR AVERTI:</u> CAS=AVERTISSEMENT

**AUTRES DECISIONS :**

∅ Dernier avertissement avant suspension à l'entraîneur CHAMOUMA Youcef du club : JSA ACHASTA

**MATCHS RETARDS**  
**DIVISION HONNEUR GROUPE A.**

**AFFAIRE N°105** RENCONTRE : IRBSL / WAB SENIORS DU : 30.01.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BENSAAD	MOHAMED	J0131	28	WAB	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR WAB CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BENSAFI	ABDELKRIM	J0150	17	WAB	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :</u> AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR WAB CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023

**DIVISION PRE-HONNEUR****AFFAIRE N°106** RENCONTRE : CRBT / JSA SENIORS DU : 30 .01.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
HAMIDA	BENDEHIBA	J0279	09	JSA	<u>JOUEUR EXPULSE POUR INSULTE ENVERS L' OFFICIEL DU MATCH :</u> DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERME +(02) DEUX MATCHS AVEC SURSIS + AMENDE DE (5000 DA) INFLIGE AU CLUB : JSA Art 112 et 141 RG FAF

## CATEGORIES JEUNES

<b>AFFAIRE N°107</b> RENCONTRE : ARBK / CSANS (U19) DU : 19.01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
ALLOUACH	MOULOU	J0686	03	ARBK	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS L'OFFICIEL DE MATCH</u> UN AN (01) DE SUSPENSION FERME+UNE AMENDE DE : (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ART 101 RG CHAMPIONNAT JEUNES Alinéa a
MORTET	ABDELKADER	J0688	04	ARBK	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS L'OFFICIEL DE MATCH</u> UN AN (01) DE SUSPENSION FERME+UNE AMENDE DE : 5000 DA) CINQ MILLE DINARS ART 101 RG CHAMPIONNAT JEUNES Alinéa a

<b>AFFAIRE N°108</b> RENCONTRE : CSANS / WM (U17) DU : 27.01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
TARFA	ABDELHAK	0718	05	WM	<u>JOUEUR EXPULSE POUR INSULTE ENVERS L ARBITRE ASSISTANT</u> DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERMES +UNE AMENDE DE (7000 DA) SEPT MILLE DINARS ART 100RG CHAMPIONNAT JEUNES.
BENNOUA	AISSA	J0794	09	WM	<u>JOUEUR EXPULSE POUR INSULTE ENVERS L ARBITRE ASSISTANT</u> DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERMES +UNE AMENDE DE (7000 DA) SEPT MILLE DINARS ART 100RG CHAMPIONNAT JEUNES

<b>AFFAIRE N°109</b> RENCONTRE : IRBEH / IRBF (U19) DU : 26.01.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
HADDA	MOHAMED	J1063	05	IRBF	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE :</u> DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERMES+MILLE CINQ CENTS DINARS (1500 DA) AMENDE ART 95 alinéa a RGJEUNES FAF.
KRADRA	MOHAMED	J2353	30	IRBEH	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE :</u> DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERMES+MILLE CINQ CENT DINARS (1500 DA) AMENDE ART 95 alinéa a RG JEUNES FAF.

### AUTRES DECISIONS :

JETS DE PROJECTILES (PIERRES) SUR LE TERRAIN PAR LES SUPPORTEURS DU CLUB LOCAL : IRBEH

- Ø Amende de (3000 DA) TROIS MILLES DINARS infligée au club : IRBEH comme une première infraction ART 41 Alinéa C RG CHAMPIONNAT JEUNES /FAF.

**SEANCE LEVEE A 16H00**

**LE PRESIDENT**  
**M. BOUSHABA Ahmed**

**LE SECRETAIRE**  
**M. HAMCHERIF Abed**

# COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°10 SEANCE DU : 31.01.2024/

- Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... MESSAOUDENE Touati  
Ø BELKAIQUIS HICHAM.....SECRETAIRE  
Ø SADJI TOUTA.....MEMBRE

## ORDRE DU JOUR

1. Courrier.
2. Résultats techniques. D.HONNEUR -D.PRE-HONNEUR ET JEUNES CATEGORIES.
3. Classements DIVISION HONNEUR ET PRE-HONNEUR
4. Programmation DIVISION HONNEUR /PRE-HONNEUR ET JEUNES CATEGORIES.

\*\*\*\*\*

2. Courrier :  
    ü BO N°11 LFWMOSTAGANEM.....Remerciements
3. Résultats Techniques :

### DIVISION HONNEUR SENIORS

MATCH RETARD DE LA 8ème JOURNEE DU VENDREDI : 26.01 .2024/

#### GROUPE.A. /

RENCONTRE	SCORE
IRBS / IRBSL	02/04

MATCH RETARD DE LA 9ème JOURNEE DU MARDI : 30.01 .2024/

#### GROUPE.A. /

RENCONTRE	SCORE
IRBSL / WAB	03/00

MATCH RETARD DE LA 2ème JOURNEE DU SAMEDI : 27.01 .2024/

#### GROUPE.B. /

RENCONTRE	SCORE
HCS / UGSA	01/05

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS PHASE ALLER

10ème JOURNÉE DU VENDREDI 26 ET SAMEDI 27.01.2024/

RENCONTRES	SCORES
ELSBA / CRBTAZ	01/01
WM / JSA	06/00
ESB / FCBA	02/02
CRBTOUAH/GRBS	02/03
ASAM / IRBSAF	01/05

MATCH RETARD DE LA 3ème JOURNÉE DU MARDI : 30.01 .2024/

RENCONTRE	SCORE
CRBTOUAH / JSA	00/00

MATCH RETARD DE LA 6ème JOURNÉE DU MARDI : 30.01 .2024/

RENCONTRE	SCORE
CRBTAZ / FCBA	00/03

RESULTATS TECHNIQUES JEUNES CATEGORIES  
MATCHS RETARDS

GROUPE.A.

RENCONIRES	U19	U17	U15	JOURNEE
WAB / IRBSL	01/02	00/03	03/03	1ere JOURNEE
ELSBA / FCBA	01/00	///////	//////////	2ème JOURNEE

GROUPE.B.

RENCONIRES	U19	U17	U15	JOURNEE
NARE / ASAM	02/05	00/05	00/03	8ème JOURNEE
IRBSAF / NRBS	01/05	01/04	00/03	
CRK / ESB	00/02	01/02	01/03	
HRBM / WRBM	PNJ	PNJ	PNJ	

GROUPE.C.

RENCONIRES	U19	U17	U15	JOURNEE
CROS / HCS	01/02	00/02	03/01	1ere JOURNEE
IRBEH / IRBF	P.ARRETEE	02/02	00/02	

GROUPE.D.

RENCONIRES	U19	U17	U15	JOURNEE
OM / ARBK	06/04	03/02	02/02	8ème JOURNEE
UGSA / ASSO	PNJ	03/00	05/02	
CSANS / WM	04/00	03/00	00/02	

# CLASSEMENT

## DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE ALLER

MATCH RETARD DE LA 8<sup>ème</sup> JOURNEE JOUE LE VENDREDI : 26.01.2024 ET DE LA  
9<sup>ème</sup> JOURNEE JOUE LE MARDI : 30.01.2024/

### GROUPE.A.

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	IRBF	18	09	05	03	01	13	04	+09	
02	NRBS	17	09	05	02	02	17	07	+10	
03	ASSO	16	09	05	01	03	15	11	+04	
04	CSANS	14	09	04	02	03	13	10	+03	
05	HRBM	14	09	04	02	03	16	14	+02	
06	WAB	11	09	03	02	04	09	16	-07	
07	IRBS	10	09	03	01	05	13	17	-04	
08	CRK	10	09	03	01	05	13	19	-06	
09	IRBSL	10	09	03	01	05	10	17	-07	
10	ARBK	07	09	02	01	06	05	09	-04	

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

\*\*\*\*\*

# CLASSEMENT

MATCH RETARD DE LA 2<sup>ème</sup> JOURNEE JOUE LE SAMEDI 27.01.2024/

### GROUPE.B.

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	CRBOB	14	07	04	02	01	21	12	+10	
02	IRBEH	14	07	04	02	01	07	05	+02	
03	NAF	13	07	04	01	02	16	12	+04	
04	UGSA	12	07	04	00	03	17	09	+08	
05	NRBAN	10	07	03	01	03	15	16	-01	
06	NARE	07	07	02	01	04	10	15	-05	
07	CROS	06	07	01	03	03	09	11	-02	
08	HCS	02	07	00	02	05	04	19	-15	
09	CPSB.....	<b>FORFAIT GENERAL</b>								
10	CSHM.....	<b>FORFAIT GENERAL</b>								

**En rais on du forfait général de l'équipe seniors CSHM Mstaganem, le classement a été revu en fonction de l'article 63 alinéa 1.2 et 3 règlements généraux de la F.A.F.**

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

# CLASSEMENT

## DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS PHASE ALLER

10ème JOURNEE du Vendredi : 26.01.2024/

+ MATCHS RETARDS 3ème JOURNEE JOUEES LE MARDI : 30.01.2024 /

6ème JOURNEE JOUEE LE MARDI : 30.01.2024/

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	FCBA	23	09	07	02	00	26	06	+20	
02	WM	22	09	07	01	01	25	07	+18	
03	ESB	16	08	04	04	00	26	09	+17	
04	GRBS	16	09	04	04	01	14	09	+05	
05	JSA	15	09	04	03	02	14	13	+01	
06	IRBSAF	14	09	04	02	03	20	12	+08	
07	WRBM	07	09	02	01	06	13	23	-10	
08	CRBTOUAHRIA	06	08	02	02	04	13	17	-04	-2 POINTS
09	ASAM	05	08	01	02	05	09	23	-14	
10	CRBTAZ	03	09	00	03	06	08	23	-15	
11	ELSBA	02	09	00	02	07	05	31	-26	

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

\*\*\*\*\*

# PROGRAMMATION

Ø DIVISION HONNEUR

Ø DIVISION PRE-HONNEUR

Ø JEUNES CATEGORIES

NB/

CHANGEMENT DE PROGRAMMATION DIVISION HONNEUR DE LA JOURNEE DU :

Ø VENDREDI : 02.02.2024.....GROUPE.A.

Ø SAMEDI : 03.02.2024.....GROUPE.B.

# PROGRAMMATION

## DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE RETOUR

### GROUPE.A.

#### 10ème JOURNEE/

SAMEDI : 03.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
MANSOURAH	HRBM / ARBK	14H30
FORNAKA	IRBF / IRBS	14H30
SAYADA (HUIS CLOS)	ASSO / WAB	15H00
SIDI LAKHDAR	IRBSL / CRK	14H30
SIRAT	NRBS / CSANS	14H30

#### 11ème JOURNEE/

VENDREDI : 09.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
KHEIR EDINE	ARBK / NRBS	15H00
STIDIA	CSANS / IRSBL	15H00
SAYADA (HUIS CLOS)	CRK / ASSO	15H00
OULD BOUGHALEM	WAB / IRBF	15H30
SIRAT	IRBS / HRBM	15H00

#### 12ème JOURNEE/

MARDI : 13.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
SIRAT	IRBS / ARBK	15H00
MANSOURAH	HRBM / WAB	15H00
FORNAKA	IRBF/CRK	15H00
SAYADA (HUIS CLOS)	ASSO / CSANS	15H00
SIDI LAKHDAR	IRBSL / NRBS	15H00

\*\*\*\*\*

# PROGRAMMATION

## DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE RETOUR

### GROUPE.B.

#### 10ème JOURNEE/

VENDREDI : 02.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
BENYAHY	IRBEH / NARE	15H00
STIDIA	HCS / NAF	15H00
OULD BOUGHALEM	CRBOB / NRBAN	15H30
EXEMPT : UGSA / CROS		

#### 11ème JOURNEE/

VENDREDI : 09.02.2024.		
STADE	RENCONTRE	HEURE
FORNAKA	NAF / IRBEH	15H00
SAMEDI : 10.02.2024.		
FORNAKA	CROS / CRBOB	15H00
SIDI ALI	UGSA / HCS	14H30
EXEMPT : NARE / NRBAN		

#### 12ème JOURNEE/

VENDREDI : 16.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
FORNAKA	NAF / NARE	15H00
BENYAHY	IRBEH / UGSA	15H00
STIDIA	HCS / NRBAN	15H00
EXEMPT : CRBOB / CROS		

# PROGRAMMATION

## DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

11ème JOURNEE/

PHASE ALLER

VENDREDI : 02.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
MESRA	WRBM / WM	15H00
SOUR	JSA / ELSBA	15H00
SOUAFLIA	GRBS / ESB	15H00
SIDI ALI	CRBTAZ / ASAM	15H00
OUED EL KHEIR	IRBSAF / CRBTOUAH	15H00
EXEMPT : FCBA		

12ème JOURNEE/

PHASE RETOUR

VENDREDI : 09.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
BENYAHY	ASAM/ELSBA	15H00
SIDI ALI	CRBTAZ / WM	15H00
MESRA	WRBMESRA/ESB	15H00
ACHAACHA	FCBA / CRBTOUAH	15H00
OULED EL KHEIR	IRBSAF / GRBS	15H00
EXEMPT : JSA		

13ème JOURNEE/

PHASE RETOUR

VENDREDI : 16.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
MESRA	WM / ASAM	15H00
SOUR	ESB / JSA	15H00
MANSOURAH	CRBTOUAH / WRBM	15H00
SOUAFLIA	GRBS / FCBA	15H00
ACHAACHA	ELSBA / IRBSAF	15H00
EXEMPT CRBTAZ		

14ème JOURNEE/

PHASE RETOUR

MARDI : 20.02.2024.		
STADES	RENCONTRES	HORAIRES
SIDI ALI	CRBTAZ / ESB	15H00
SOUR	JSA / CRBTOUAH	15H00
MESRA	WRBM / GRBS	15H00
ACHAACHA	ELSBA / WM	15H00
OUED EL KHEIR	IRBSAF / FCBA	15H00
EXEMPT ASAM		

# PROGRAMMATION

## JEUNES CATEGORIES

8ème JOURNEE/

GROUPE A

PHASE RETOUR

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES			EXEMPT
VENDREDI: 02.02.2024	SIDI ALI	CRBTAZ / JSA	09H00	11H00	14H30	ELSBA
SAMEDI 03.02.2024	SIDI LAKHDAR	IRBSL / WAB	09H00	11H00	12H30	//////////
SAMEDI 03.02.2024	OULED BOUGHALEM	CRBOB / FCBA	09H00	11H00	12H30	//////////

9ème JOURNEE/

GROUPE B

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES			EXEMPT
VENDREDI 02.02.2024	SIRAT	NRBS / CRK	09H00	11H00	14H30	NARE
VENDREDI 02.02.2024	MESRA	ASAM / WRBMESRA	09H00	11H00	14H30	//////////
SAMEDI 03.02.2024	SOUR	ESB / HRBM	09H00	11H00	12H30	//////////
SAMEDI 03.02.2024	MANSOURAH	CRBT / IRBSAF	09H00	11H00	12H30	//////////

8ème JOURNEE/

GROUPE C

PHASE RETOUR

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES			EXEMPT
VENDREDI 02.02.2024	STIDIA	HCS / CROS	09H00	11H00	14H30	NRBAN
VENDREDI 02.02.2024	FORNAKA	IRBF / IRBEH	09H00	11H00	14H30	//////////
SAMEDI 03.02.2024	SOUAFLIA	GRBS / NAF	09H00	11H00	12H30	//////////

9ème JOURNEE /

GROUPE D

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES			EXEMPT
VENDREDI 02.02.2024	SAYADA	ASSO / IRBS	09H00	11H00	14H30	CSANS / OM
VENDREDI 02.02.2024	KHEIR EDDINE	ARBK / WM	09H00	11H00	14H30	////////////////
SAMEDI 03.02.2024	SAYADA	CSHM / UGSA	09H00	11H00	12H30	//////////

# PROGRAMMATION

## JEUNES CATEGORIES

9ème JOURNEE/

GROUPE A

PHASE RETOUR

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES			EXEMPT
SAMEDI : 10.02.2024	ACHAACHA	FCBA / ELSBA	09H00	11H00	12H30	CRBTAZ
SAMEDI : 10.02.2024	OULED BOUGHALEM	WAB / CRBOB	09H00	11H00	12H30	////////
SAMEDI : 10.02.2024	SOUR	JSA / IRBSL	09H00	11H00	12H30	////////

1<sup>ère</sup> JOURNEE/

GROUPE B

MATCHS RETARDS

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
VENDREDI: 09.02.2024	OUED EL KHEIR	IRBSAF / NARE	09H00	11H00	14H30
VENDREDI: 09.02.2024	KRECHICHE	CRK / CRBTOUAHRIA	09H00	11H00	14H30
VENDREDI: 09.02.2024	MESRA	WRBM / ESB	09H00	11H00	14H30

9ème JOURNEE/

GROUPE C

PHASE RETOUR

DATES	STADES	RENCONTRES	HORAIRES			EXEMPT
VENDREDI: 09.02.2024	FORNAKA	NAF / HCS	09H00	11H00	14H30	GRBS
VENDREDI: 09.02.2024	BENYAHY	IRBEH / NRBAH	09H00	11H00	14H30	////////
SAMEDI : 10.02.2024	FORNAKA	CROS / IRBF	09H00	11H00	12H30	////////

1<sup>ère</sup> JOURNEE /

GROUPE D

MATCHS RETARDS

DATE	STADE	RENCONTRE	HEURE		
VENDREDI 09.02.2024	SIDI ALI	UGSA / OM	09H00	11H00	14H30

Séance fut levée à 16h00

LE PRESIDENT

Mr. MESSAOUEDENE Touati

LE SECRETAIRE

Mr. BELKAOUIS Hicham